

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 24 juin 2024

Présent(e)s : Joris HURIOT, Francis GUILLET, Edouard MAILLARD, Gérard VOIRIN, Jérémy VALANCE, Bruno HURIOT, Christine MARCHAL LABAYE, Janine TRELAT, Christelle LOMBARD, Magali GRANGY, Dominique THOMAS, Silvia ROPA (arrivée au point n°6).

Excusé(e)s : Mathilde BERTRAND (pouvoir à Christine MARCHAL LABAYE) arrivée au point n°11.

Secrétaire de séance : Janine TRELAT

1. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 13 mai 2024

Unanimité

2. Plan de gestion différencié des espaces communaux

Point reporté.

3. Révision des loyers des logements communaux rue Notre Dame

Monsieur le Maire indique que dans le cadre des travaux de rénovation énergétique et durable du bâtiment regroupant la Mairie et l'école primaire avec la création d'une chaufferie bois centralisée pour divers bâtiments publics, un « bonus financier » à l'investissement peut être accordé par le dispositif régional Climaxion si les loyers des deux logements sont modérés, soit 4,14 €/m² pour Mattaincourt.

Unanimité

4. Participation financière des communes extérieures aux dépenses de fonctionnement de l'école primaire

Monsieur le Maire propose de maintenir la répartition suivante :

- 1 600,00 €/élève en classe maternelle,
- 387,00 €/élève en classe élémentaire.

Unanimité

5. Révision des tarifs de garderie périscolaire

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le rendu de la commission compétente du 21 mai 2024. Il est proposé de fixer, modérément, les tarifs, à compter de l'année scolaire 2024/2025, de la manière suivante :

- Usagers habitants Mattaincourt : 0,60 € la demi-heure,
- Usagers habitants hors de Mattaincourt : 0,80 € la demi-heure,
- Forfait de 1,20 € pour les élèves qui fréquentent le service de restauration scolaire.

Toute demi-heure entamée est une demi-heure due.

Unanimité

6. Rénovation énergétique et durable du bâtiment regroupant la, mairie et l'école primaire avec création d'une chaufferie bois centralisée pour divers bâtiments publics – Avenants

Monsieur le Maire rappelle le marché public correspondant et de la nécessité de formaliser les avenants suivants :

- Lot 9 : Chauffage Bois – Ventilation : + 2 590,14 € HT,
- Lot 10 : Electricité : + 1 961,00 € HT,
- Lot 12 : Revêtement mural PVC : + 4 866,47 € HT,
- Lot 3 : Charpente – Zinguerie : - 24 602,58 € HT,
- Lot 4 : Plâtrerie – Doublages – Cloisons – Plafonds : - 5 597,00 € HT,
- Lot 5 : Menuiseries extérieures bois : - 9 854,91 € HT,
- Lot 13 : peinture – Nettoyage : - 13 560,67 € HT

Unanimité

7. Mise à jour du tableau des effectifs

Monsieur le Maire indique qu'il convient d'ajuster le tableau des effectifs pour permettre une organisation des services garderie périscolaire et de restauration scolaire de qualité à compter de l'année scolaire 2024/2025 :

- Anne-Marie ROUSSEL : 21,5 heures/semaine – Temps annualisé,
- Recrutement d'une nouvelle personne : 14 heures/semaine – temps annualisé
- Suppression du poste d'adjoint technique territorial principal 2^{ème} classe au 01/08/2024 : démission de madame LINCK Aurélie

Le contrat de Monique GREGOIRE ne sera pas renouvelé (départ en retraite).

Unanimité

8. Proposition de renouvellement de la carte achat public

Point reporté.

9. Point supplémentaire : Avenant au contrat de prestation de services avec l'hôpital du Val du Madon – Fournitures de repas

Monsieur le Maire rappelle le contrat, en date du 18 août 2014, qui lie la collectivité et l'hôpital du Val du Madon pour la fourniture de repas pour le service de restauration scolaire.

Le prix, à compter du 1^{er} septembre 2024, est fixé à 4,85 € le repas.

Unanimité

10. Point supplémentaire : Révision du tarif de restauration scolaire

Monsieur le Maire propose de réviser le prix du repas au restaurant scolaire compte-tenu de l'augmentation du prix du fournisseur. Aussi, il est proposé de fixer le prix à 4,85 € le repas, soit + 2,1 % par rapport au prix actuel de 4,75 €, une augmentation qui reste inférieure à l'inflation.

Unanimité

11. Point supplémentaire : rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées de la communauté de communes Mirecourt Dompain

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la Communauté de Communes de Mirecourt Dompain, adopté le 12 juin 2024. Il explique que le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur ce rapport qui permettra au Conseil Communautaire d'établir l'attribution de compensation définitive de la commune.

Unanimité

12. Point supplémentaire : Remboursement partiel - Location salle polyvalente du 22/23 juin 2024

Monsieur le Maire indique que la salle polyvalente a fait l'objet d'une location privative le week-end du 22 et 23 juin 2024. Un défaut de nettoyage ayant été constaté entre cette location et la dernière mise à disposition, il est proposé, exceptionnellement, un geste financier à hauteur de 20,00 € pour les locataires correspondants.

Unanimité

Informations diverses :

- Dénomination de l'école primaire : le processus est rappelé. Un débat a lieu sur l'opportunité ou non de donner un nom à l'école. L'équipe enseignante fera des propositions prochainement.
- Procédure de modification du Plan Local d'urbanisme : il est indiqué que le commissaire enquêteur a été désigné par le tribunal. L'enquête publique liée à la modification du PLU débutera en septembre 2024.
- Nuisances des corvidés/corbeaux : point est fait sur les actions à mener. Un élagage partiel et localisé sera mené sur les arbres présents sur l'île fin 2024/début 2025.
- Transport solidaire : la communauté de communes a mis en place un service de transport solidaire sur son territoire. Communication a été faite à plusieurs reprises.
- Convention de partenariat avec l'association Siel Bleu : débat sur l'opportunité de maintenir la convention avec l'association et des modalités de déploiement local. Un devis précis sera demandé à Siel Bleu.
- Proposition de partenariat commune de Mattaincourt/Hôpital du Val du Madon : entretien de certains espaces publics sur le site de Mattaincourt en contrepartie d'une mise à disposition gracieuse de la serre de l'établissement. Une démarche solidaire permettant de soutenir l'hôpital et l'environnement paysager local.
- Point sur la réouverture de la ligne 14 : une réunion relative aux impacts fonciers générés par la fermeture de passages à niveau sur la ligne ferroviaire a été organisée vendredi 21 juin 2024.
- Scrutins des élections législatives anticipées.